



N°DEL106-2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX et le **DIX-HUIT** du mois d'**OCTOBRE** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **DOUZE OCTOBRE 2022**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

Mme Véronique AUDOUY – M. Arnaud LARBERE – M. Julien DUBOIS – Mme Martine DEDIEU – M. Grégory RENDÉ – Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE – M. Pascal DAGES – Mme Marie-Constance LOUBERE-BERTHELON – Mme Marylène HENAULT – Mme Martine ERIDIA – Mme Martine LABARCHEDE – M. Julien RELAUX – Mme Florence PEYSALLE – M. Yves LOUMÉ – Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU – M. Philippe CASTEL – M. Pascal LAVIGNE – M. Serge POMAREZ – Mme Gloria DORVAL – Mme Sophie IRIGOYEN – M. Jean SOUBLIN – M. Gérard LE BAIL – M. Albert AUZEMERY – M. Philippe LAFFITTE – Mme Chantal FRAYSSE – M. Hervé DARRIGADE – Mme Caroline JAY – M. Christian CARRERE – M. Julien BAZUS – Mme Sylvie PÉDUCASSE – M. Jean LAVIELLE – Mme Christine BEYRIS – Mme Catherine FAVARD – M. Laurent LAFOURCADE – M. Christian BERTHOUX – Mme Christelle LALANNE – M. Pascal VILATON – M. Alain BERGERAS – Mme Corinne LAPORTE – M. Philippe DELMON – M. Bernard LANGOUANERE – M. Hikmat CHAHINE – M. Alain DUBOURDIEU – M. Thierry BOURDILLAS.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme Guylaine DUTOYA
M. Amine BENALIA-BROUCH
M. Guillaume LAUSSU
M. Alexis ARRAS
M. Vincent MORA
Mme Axelle VERDIERE-BARGAOU
M. Pierre STETIN
Mme Bérengère SABOURAULT
Mme Martine GAY
M. Alain GODOT
M. André HUMEAU
Mme Catherine RABA
M. Henri BEDAT

Donne pouvoir à :

M. Christian CARRERE
Mme Martine DEDIEU
M. Grégory RENDÉ
M. Julien RELAUX
Mme Marie-Constance LOUBERE-BERTHELON
M. Yves LOUMÉ
Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU
M. Gérard LE BAIL
M. Julien BAZUS
Mme Christine BEYRIS
Mme Sylvie PÉDUCASSE
M. Laurent LAFOURCADE
Mme Christelle LALANNE

Conseillers communautaires absents et excusés :

M. Jean-Marie ABADIE – Mme Guylaine DUTOYA – M. Amine BENALIA-BROUCH – M. Guillaume LAUSSU – M. Alexis ARRAS – M. Vincent MORA – Mme Axelle VERDIERE-BARGAOU – M. Pierre STETIN – Mme Bérengère SABOURAULT – Mme Martine GAY – M. Alain GODOT – M. André HUMEAU – Mme Catherine RABA – M. Henri BEDAT.

Secrétaire de séance : Mme Christelle LALANNE**Quorum :** le quorum est atteint avec au moins 29 membres présents.



OBJET : LOGEMENT-HABITAT : DEMANDE DE SUBVENTION DE REHABILITATION DE 56 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX SUR LA COMMUNE DE DAX : « LINXE ET MAILLET »

Madame la Vice-Présidente expose,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5216-5,

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L301-1 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, et notamment sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération en date du 18 décembre 2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat,

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération en date du 18 février 2020 approuvant le règlement d'intervention des aides en faveur de l'habitat,

Vu la demande de XL'Habitat formulée par courrier en date du 22 avril 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission Logement, Habitat et Gens du voyage, réunie le 15 juin 2022.

Le Programme d'Orientation et d'Action (POA) fixe comme objectifs de développer des actions en faveur de l'amélioration de l'habitat à l'horizon 2025. Ainsi, la rénovation énergétique et la réhabilitation de l'habitat social sont destinées à améliorer les performances énergétiques du parc existant afin qu'il demeure attractif et permette aux locataires de réaliser des économies.

XL'Habitat engage la réhabilitation de 56 logements locatifs sociaux sur l'opération « Linxe et Maillet » situés rue Hélène Boucher, sur la commune de Dax. Il s'agit de logements de type PLUS.

Les travaux engagés vont permettre de changer de classe énergétique après travaux ; en passant de la classe « **F** » à la classe « **B** ».

Le programme de travaux permettra d'améliorer le confort thermique et le chauffage des logements ainsi qu'une mise à niveau :

- de l'électricité et de la ventilation,
- des pièces d'eau,
- des réseaux divers,

Conformément au règlement d'intervention des aides en faveur de l'habitat, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax pourrait attribuer 3 000 € par logement.

Les principales caractéristiques de l'opération sont présentées ci-dessous.

Il est proposé aux membres du bureau d'attribuer une subvention d'un montant de **168 000 €**.

Le montant de l'aide forfaitaire communautaire pourra être réajusté une fois les travaux terminés, au regard des résultats des Diagnostics de Performance Énergétique effectués après travaux.

Descriptif de l'opération :

Envoyé en préfecture le 26/10/2022
Reçu en préfecture le 26/10/2022
Affiché/Publié le 26/10/2022
ID : 040-244000675-20221018-DEL106_2022-DE



Année de construction	1959				
Maître d'ouvrage de l'opération,	XL'Habitat				
Nombre de logements	58				
Typologie des logements	T1	T2	T3	T4	T5 et +
			40	12	6
Mode de financement des logements	PLUS		PLAI		PLS
	58				
Diagnostic de performance énergétique des logements (DPE)	Avant travaux			Après travaux	
	Classe F			Classe B	

Plan de financement :

56 logements →				
Coût prévisionnel de l'opération : 5 346 960 € TTC	Subventions : 1 360 800 €			
	<i>Grand Dax</i>	<i>Ville de Dax</i>	<i>Conseil Départemental</i>	<i>ETAT : Plan de relance</i>
	168 000 €	16 800 €	560 000 €	616 000 €
	Emprunts CDC : 3 100 000 €			
	Fonds propres : 886 160 €			
	5	346 960 € TTC		

→ 2 logements détruits par un incendie ont été reconstruits à l'identique et ne font pas partie du plan de financement ci-dessus.

Monsieur Henri BEDAT, Monsieur Julien DUBOIS, Madame Sylvie PEDUCASSE et Monsieur Gérard LE BAIL, membres du conseil d'administration, ne prennent pas part aux débats, ni au vote.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE DES VOTANTS,

Article 1 : ATTRIBUE une subvention d'un montant de 168 000 € à XL'Habitat pour la réhabilitation de 56 logements locatifs sociaux opération « Linxe et Maillet » situés rue Hélène Boucher sur la commune de Dax.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention jointe en annexe relative à l'attribution d'une subvention.

Article 3 : PRECISE que les crédits nécessaires au paiement du premier acompte, sont prévus dans le cadre de l'AP 139 sur les crédits de paiement de l'exercice 2022.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Affiché/Publié le 26/10/2022

ID : 040-244000675-20221018-DEL106_2022-DE



Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale
concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 18 octobre 2022
Pour le Président empêché,**

**Hervé DARRIGADE,
1^{er} Vice-président.**